

VERSION 2010

BEESAC

Dossier professionnel et projet de développement

Article 20 de l'arrêté du 28 juillet 1997 :

Pourront accéder directement à l'examen final, les candidats en possession de l'attestation de la partie commune du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré et :

- ***titulaires du brevet fédéral 3^{ème} degré de la Fédération française de cyclisme ou d'un niveau 4 de la Fédération française de cyclotourisme,***
- ***après examen d'un dossier professionnel retraçant leur expérience dans les différents domaines de l'activité du cyclisme.***

Ce dossier doit comporter l'avis du Directeur technique national de la Fédération française de cyclisme ou de la Fédération française de cyclotourisme et être transmis au moment de l'inscription au Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, président du jury du lieu de l'examen.

Notes de la DTN :

L'article 20 de l'arrêté du 28 juillet 1997 ne donne pas d'indication précise sur le contenu du dossier.

Afin d'harmoniser le contenu des dossiers, de s'assurer de l'obtention des informations nécessaires à l'avis, et d'apporter une aide au candidat, la Direction Technique Nationale propose ci après un formulaire à remplir.

L'ensemble du dossier pourra servir de support à l'oral de l'épreuve générale.

Le candidat doit faire parvenir son dossier à la Direction Technique Nationale au plus tard le 28 juillet 2010. Le dossier sera ensuite transmis directement au centre d'examen.

BEESAC
DOSSIER PROFESSIONNEL ET PROJET DE DEVELOPPEMENT

Dossier à faire parvenir, pour avis, à :

Fédération Française de Cyclisme
Direction Technique Nationale
5, rue de Rome
93561 ROSNY SOUS BOIS
fax : 01.49.35.69.52

Le dossier sera ensuite transmis directement au centre d'examen.

Session d'examen (date et lieu) : 27 au 30 septembre à Autrans

Date de l'envoi :

Date de réception à la DTN :

Etat civil du candidat :

Dates d'attribution de diplômes fédéraux dans les spécialités cyclistes (préciser également le comité régional qui a établi le diplôme) :

BF 1 (depuis au moins 3 ans entre la délivrance du diplôme et la date du dépôt du dossier) :

BF 2 (préciser la ou les spécialités) :

BF 3 (préciser la ou les spécialités) :

Dates et lieux de l'attribution de diplômes fédéraux dans d'autres pratiques sportives :

Dates et lieux de l'attribution du Tronc Commun Général BEES 1^{er} degré :

Dates et lieux de l'attribution d'autres diplômes sportifs :

Expériences d'encadrement dans le cyclisme, dans au moins deux milieux de pratique différents : loisirs, compétition, écoles de vélo, milieu scolaire ou péri-scolaire

Description de la structure où a eu lieu l'enseignement (milieu de pratique N°1) :

le type de structure (associative, privée, municipalité...) :

L'environnement externe de la structure (situation géographique, population, richesse de l'économie locale, milieu rural ou citadin, présence d'universités, esprit, mentalité...) :

Les partenaires de la structure :

Les concurrents de la structure (structures similaires ou les autres formes d'organisation proposant le même service) :

L'environnement interne de la structure (caractéristiques des membres, organisation, orientation compétition – loisirs..., personnel, infrastructures, matériel...)

Points forts et points faibles de la structure :

Description de la 2^{ème} structure (si lieu d'enseignement différent de la 1^{ère}) :

le type de structure (associative, privée, municipalité...) :

L'environnement externe de la structure (situation géographique, population, richesse de l'économie locale, milieu rural ou citadin, présence d'universités, esprit, mentalité...) :

Les partenaires de la structure :

Les concurrents de la structure (structures similaires ou les autres formes d'organisation proposant le même service) :

L'environnement interne de la structure (caractéristiques des membres, organisation, orientation compétition – loisirs..., personnel, infrastructures, matériel...)

Points forts et points faibles de la structure :

Description de l'action au sein de la structure (objectifs pédagogiques des programmes proposés ; organisation logistique : nombre et niveau des participants, infrastructures utilisées..., planning et durée des interventions personnelles) - **milieu de pratique n° 1** :

Description de l'action au sein de la structure (objectifs pédagogiques des programmes proposés ; organisation logistique : nombre et niveau des participants, infrastructures utilisées..., planning et durée des interventions personnelles) - **milieu de pratique n° 2:**

Moyens utilisés pour promouvoir l'activité (démarche auprès des institutionnels, du grand public, ...) – milieu de pratique n° 1 :

Moyens utilisés pour promouvoir l'activité (démarche auprès des institutionnels, du grand public, ...) – milieu de pratique n° 2 :

Bilan sur un plan technique, organisationnel, financier (analyse critique de l'expérience vécue) – milieu de pratique n° 1:

Bilan sur un plan technique, organisationnel, financier (analyse critique de l'expérience vécue) – milieu de pratique n° 2 :

Perspectives d'avenir professionnel

Perspectives d'emploi à court, moyen ou long terme (décrire le projet : dans quel cadre, quelles activités, quel public... ?)

Modalités de financement de l'emploi que vous pourriez occuper :

Attestations d'exercice

Actions d'encadrement dans le cyclisme (club, structure fédérale FFC...) - joindre les attestations en annexe.

Attestation du CTR confirmant une expérience d'encadrement, au sein des structures FFC, d'au moins trois ans :